

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 48

Artikel: Logique enfantine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

incroyables de café. A tous les repas, et même en dehors des repas, ces femmes boivent constamment du café, la cafetière chauffant toujours sur le poêle. Il y en a qui ne consomment pas moins d'une livre de café par semaine et quelquefois même davantage.

Les choses se passent exactement de la même façon à l'île de Groix. Là, les femmes de pêcheurs s'abreuvent de café et n'hésitent pas à en mettre même dans le biberon de leurs enfants ! Leur passion pour le café est telle que, lorsqu'elles vont aux champs, elles emportent toujours, dans leurs poches, une provision de grains de café, qu'elles croquent en travaillant.

Dans le même ordre d'idées, on peut encore citer les gens qui prennent beaucoup de café, soit pour chasser le sommeil et pouvoir travailler la nuit, soit pour éprouver cette excitation particulière qui fait disparaître la fatigue et facilite le travail intellectuel. L'étudiant qui prépare un examen ou un concours, l'employé de bureau qui, le soir venu, fait encore des écritures chez lui ; l'ouvrière qui, pressée par la « saison », passe des nuits blanches, sont dans ce cas.

C'est dans ces conditions qu'on peut observer les accidents que les médecins désignent sous le nom d'intoxication caféinique. Mais ces accidents ne sont jamais bien graves : palpitations, maux de tête, tremblements des mains, malaises de peu d'importance auxquels s'ajoutent parfois des troubles de la vue et des vertiges.

Cependant, parmi ces accidents, il en est un fort pénible : ce sont les démangeaisons. Celles-ci acquièrent parfois une telle intensité que les malades, c'est-à-dire les amateurs de café, en arrivent à se gratter avec la pointe d'un couteau. Ce fait extraordinaire a été bel et bien constaté par le docteur Jeanselme chez les personnes travaillant la nuit aux halles de Paris et qui ne résistent au sommeil qu'en absorbant chaque fois jusqu'à un litre de café. Au reste — chose peu connue — le café exerce toujours une action particulière sur la peau. Ainsi, dans une expérience, on a donné du café fort à une trentaine de malades atteints d'affections cutanées diverses. Dès le lendemain, un tiers d'entre eux ont présenté de nouvelles éruptions. Il paraît que c'est surtout dans l'eczéma que le café irrite la peau.

Mais, pour en revenir à l'intoxication par le café, il faut bien dire qu'elle est excessivement rare. Savez-vous combien le docteur Bomby en a compté de cas depuis le commencement du siècle dans tous les pays du monde ? Juste soixante ! C'est peu, et l'on se demande si cette rareté ne tient pas à ce que le café, comme tous nos aliments, est plus ou moins falsifié.

— Madame Louise, encore une tasse ?

— Eh bien, volontiers ; et je reprendrai aussi un peu de votre « taillé » ; il est exquis.

Liquidation. — Au tribunal :

L'AVOCAT. — Non, mon client n'a pas fraudé son vin. Son vin est authentique. Voici, d'ailleurs, la facture qui porte la mention vérifiée que de « raisins frais »... Cette facture, c'est notre acte de naissance.

LE PRÉSIDENT. — Et l'acte de baptême ?

Pas cornards. — Un procès qui vient de se dérouler à Paris, devant le tribunal de police — procès intenté par un ouvrier contre son patron à la suite d'un accident de travail — a révélé l'existence d'une singulière industrie : la fabrication des escargots.

Le fabricant fait cuire du mou de veau, le passe dans une machine spéciale très ingénieuse qui le taille en spirale. Il n'y a qu'à introduire les dites spirales dans des coquilles vides et les enduire d'un produit beurré.

Lè vòte.

Vaitcé lè vòte que r'arrevant. Seimblie pas que lài aussé dza quat'r'ans qu'on votave po lo gros Isaa à Frédéric et po Louis d'au Garro ! Et ma fâi, sti an ie foudrà lè renomma avoué lè z'autro conselié communau et lè cardinau. Ein a bin qu'ant pouâre de pas reveni, elliau que s'ant fê mau valiâ du la quat'r'ans ào que l'ant fê dâi cavillie.

Po sé préparâ, pertôt tignant dâi z'asseimblâfe, dâi confereince, dâi tenabllie, dâi reunion, iò on envoye po dèvesâ lè plie grand minna-mor, elliau que l'ant lo si lo mi copâ et que savant lo mi rebriquâ. Et la pe grant'eimpâtiâ d'au temps, quand on a oû Pierro, Moïse et Djan on n'ein sâ pas mé que dévant. L'è qu'ora, avoué ti elliau parti, l'eimbouélant lè z'affère que faut dâi malin greliet por lài s'ecougnâtre. N'è pas quemet dâi noutron dzouveno temps iò lài avâi rein qu'on bord, lo secretéro l'inscrâi lè nom su lè beliet por tota la coumouna, on comptâve lè liste et on savâi diéro de dzein l'avant votâ por no. Ora, alla-lâ fère dinse avoué voutrè ristou, voutrè démocrate et voutrè socialiste : on lài vâi atant qu'âo mâtet d'au bou dâo Dzorat àotre la né quand plliau.

Lè ristou iè vo diant :

« Vota po noutrè gaillâ et vo n'arâi binstout pe rein que dâi resto per tsi no, po cein que volant èmèluâ la pouretâ.

Vive la coumouna ! »

Et lè démocrate vo contant :

« Lè noutrè sant bin lè meillâo, se l'è leu que vignant conselié, vo z'ite su que vo n'arâ quasu pemin d'impôt à payi, cà volant èconomâsi fermo.

Vive la coumouna ! »

Et pu lè socialiste :

« N'est pas veré, lè z'attuâ pas, ie dzanlant lè z'autro ; l'è lè noutrè que faut mettre et vo n'arâi binstout pe rein fauta de travailliént lè repé.

Vive la coumouna ! »

Et pu, on iadzo que lài sant, l'è tot ma mère m'a fâ, ào quemet on dit : « Dau temps, dâi fémalle et d'au gouvernemeint faut pas s'ein mèlliâ, du qu'on lài avance rein ». D'ailleul, dein lo gouvernement l'è quemet dein lè dzenehlire : elliauzique que sant su lè bâton cailant su lè z'autro.

On coup, à dâi vòte pè Guegnemot, l'avant fê onn'asseimblâfe ; lài avâi on cor que l'etâi aguelli dessu on bosset veri à boclion et fâsai on discou que sè désai que elliau qu'irant su lè reing dein son parti l'etânt lè meillâo de ti ; que se tot lo Conset etâi on queugnâ ai premiaux, leu sarant lè premiaux et lè z'autro lo revon. Et patati, et pu cosse et pu cein, que sè cor à l'âv'ant rein que dâi boune z'idée, que l'irant à tsevau su la veretâ !

— Oui, chers concitoyens, que làu fasai ein piateint, cà tot lài allâve, lè pî, lè man, la tita, la leinga, en vous parlant comme ça je suis sur la base même, sur le fondement de la vérité qui ne me fera jamais trébucher et qui ne s'effondrera pas.

N'avâi pas oncora fini de dere : « qui ne s'effondrera pas » que tot don coup vaitcé lo lan dau fond d'au bosset qu'ire on bocon pourri que sè trosse et... rrau, patapon... noutron minna-mor tsi tot drâi avau ein matsouilleint oncora : « qui ne s'effondrera pas... diabe mè boulâ se su pas avau ! »

Vo z'arâi falio oûre lè recassâfe dâi dzein qu'attuâtant.

Eh bin ! s'on metta su on bosset (que lo fond pusse sè trossâ à la première dzanlie) ti elliau que fant dâi discou de vòte, crâo qu'ein a bin que porrant pas dèvesâ grand temps sein tsesi avau.

MARC A LOUIS.

Rectification.

On a répandu des bruits tendant à faire croire au public que la gare centrale de Lausanne serait classée dans les monuments historiques. Pour couper court à ces racontars la direction des C. F. F. informe la population lausannoise qu'il est question de remplacer la dite gare centrale provisoire par une gare définitive. — On espère pouvoir commencer les travaux d'ici à 10-12 ans.

Les archéologues qui désirent conserver un impérissable souvenir de la plus extraordinaire construction provisoire du XIX^e et XX^e siècle sont invités à prendre sans retard des clichés de ce monument.

(*Le Coryphée*)

Organe du Chœur d'hommes de Lausanne.

Logique enfantine. — Lequel aimerais-tu mieux d'être, toi, gendarme à pied ou gendarme à cheval ? demande le frère.

— J'aimerais mieux être gendarme à cheval, répond la sœur, parce que, s'il venait des volets, je pourrais me sauver plus vite.

Je suis là. — En voyage de noces :

ELLE. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami ! Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne ?

Lui (*tendrement*). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule !...

Quel garde-manger !

On vient d'inaugurer, pour le service entre l'ancien et le nouveau monde, un paquebot immense, l' « Amérique ». Voici les approvisionnements qu'il emporte à chaque voyage : 1.000 tonnes d'eau potable, 16,000 livres d'huile, 35,000 livres de viande fraîche, 2,500 livres de viande fumée, 5,000 livres de volaille, 2,000 livres de poisson frais, 2,000 livres de fromage, 8,500 livres de beurre et de lard, 14,000 livres de pain, 50,000 livres de pommes de terre, 10,000 livres de viande de conserve, 1,000 livres de gibier, 8,000 livres de légumes frais, 9,000 livres de légumes secs, 9,000 livres de fruits de conserve, 3,800 livres de café et de thé, 6,500 litres de lait, 30,000 œufs, 22,000 bouteilles de vin, de spiritueux et d'eau minérale, 13,000 litres de bière, vingt tonnes de glace, 1,000 portions de crème glacée et 3,000 boîtes de pâtisseries diverses.

Quel temps fera-t-il ?

Voici certes un avis peu fait pour plaire à notre excellent M. Capré, qui, en son castel de Chillon, dispose de la pluie et du beau temps et en qui les Montreusiens, tout particulièrement, ont mis toute leur confiance. Il est vrai qu'il leur a toujours prédit l'arrivée du soleil. Et le soleil, ami de Montreux, n'a jamais manqué au rendez-vous.

Done, un des membres du bureau météorologique de Paris, à qui l'on demandait s'il est possible d'annoncer d'avance le temps qu'il fera, répondit :

« Il est impossible à quiconque — à quiconque, vous m'entendez — de prédire le temps qu'il fera plus de quarante huit heures à l'avance. Normalement, les prévisions ne doivent même porter que sur les vingt-quatre heures. Alors on a quatre-vingt-dix chances sur cent pour ne pas se tromper. Il en reste encore dix pour l'erreur. Mais, à quarante-huit heures d'intervalle, on tombe rarement juste. Et, au-delà, on ne sait plus. Notez que je ne vous donne pas là mon opinion personnelle. C'est celle de tous les services météorologiques du monde.

» Voilà plus de cinquante ans que, sur tous les points du globe, les savants tentent d'arracher à l'atmosphère le secret de ses fluctuations, parfois si subites. Ils cherchent sans